

Von: Fédération des sages-femmes <info@hebamme.ch>
Gesendet: Montag, 17. Dezember 2018 15:16
An: Christine Brändli
Betreff: [Test] Infolettre No 5/2018

Infolettre N° 5/2018

Chère lectrice,

Cher lecteur,

L'année touche à sa fin et les fêtes sont bientôt là. La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) a vécu une année riche en événements et en travaux divers: le lancement du nouveau site Web, qui comprend pour la première fois une rubrique «Recherche sages-femmes» au niveau national, et le dépôt de la nouvelle convention tarifaire pour approbation par le Conseil fédéral, n'en sont que deux des nombreux exemples. La présente infolettre – la dernière de l'année – contient une nouvelle fois d'importantes thématiques, comme les billets *Early-Birds* pour le Congrès suisse des sages-femmes 2019, le forum sur les vaccinations avec de nouvelles recommandations et les informations de Swissmedic sur la sécurité du médicament Valproat Sandoz. Au nom de toute l'équipe du secrétariat de la FSSF, je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année reposante et un bon démarrage en 2019!

Cordiales salutations,

Andrea Weber,

secrétaire générale FSSF



Billets *Early-Birds* pour le Congrès suisse des sages-femmes 2019 à Lucerne

La section Suisse centrale de la FSSF, en collaboration avec le Comité d'organisation du Congrès, a organisé deux journées de grand intérêt. Après l'Assemblée des délégué·e·s du mercredi 22 mai, la formation continue sera à l'honneur le jeudi 23 mai. Le section a pu engager des personnalités de premier ordre qui interviendront autour du thème principal «Femme – Sage-femme – Société». De passionnants ateliers seront proposés, ainsi qu'une visite guidée. Le jeudi, vers 15h35, la FSSF célébrera son 125^e anniversaire. Vous êtes toutes et tous cordialement invité·e·s à la cérémonie officielle et à l'apéritif qui suivra. Le programme détaillé de ces deux journées se trouve sur hebammenkongress.ch.

En vous inscrivant d'ici le 31 janvier 2019 sur

hebammenkongress.ch, vous bénéficierez d'une remise de CHF 30.– (à l'exception des étudiant·e·s, qui profitent déjà d'un tarif réduit). La FSSF se réjouit de vous accueillir très nombreux·ses au KKL de Lucerne.



Call-for-posters pour le Congrès suisse des sages- femmes 2019

La FSSF vous invite cordialement à présenter votre poster lors du Congrès suisse des sages-femmes qui aura lieu les 22 et 23 mai 2019 à Lucerne. Vous contribuerez ainsi à partager avec les participant·e·s les connaissances du moment et l'évolution des pratiques.

Plus d'informations

Informations importantes de Swissmedic sur le médicament Valproat Sandoz

Le médicament Valproat Sandoz peut provoquer des malformations congénitales et des troubles du développement des fœtus exposés *in utero*. Toutes les sages-femmes vont donc recevoir prochainement par courrier des informations concernant la sécurité des médicaments contenant du valproate. Cette importante mesure d'information, ordonnée par l'autorité de contrôle et d'autorisation des

médicaments et produits thérapeutiques Swissmedic, sera appliquée par l'entreprise Sanofi Aventis (Suisse) SA. En vue de cet envoi unique, Swissmedic a demandé à la FSSF de mettre les contacts de ses membres à la disposition de Sanofi Aventis. Vous avez peut-être déjà reçu l'enveloppe en question. Plus d'infos sur la substance Valproat sur compendium.ch

La protection des enfants contre les abus et les mauvais traitements change à partir du 1^{er} janvier 2019

Une modification du code civil améliorera la protection des enfants contre les abus et les mauvais traitements. À la fin du mois de juin dernier, le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur des nouvelles normes au 1^{er} janvier 2019. Celles-ci concernent le signalement des cas à l'autorité de protection de l'enfant. Ce ne sont plus uniquement les personnes exerçant une fonction officielle, par exemple enseignant·e·s ou les travailleur·se·s sociaux·es, qui devront aviser l'autorité si elles soupçonnent que le bien d'un enfant est menacé. Désormais, tous ceux et celles qui sont en contact régulier avec des mineur·e·s de par leur profession - employé·e·s de crèche, monitrice·eurs sortif·ive·s, etc. - auront l'obligation légale de signaler ces cas. Les personnes soumises au secret professionnel conformément au code pénal (médecins, psychologues, avocats et également sages-femmes) pourront se tourner vers l'autorité de protection de l'enfant si l'intérêt de ce dernier l'exige. Ces personnes obtiennent ainsi désormais le droit d'aviser. Elles ne pouvaient jusqu'alors le faire que si un acte punissable avait été commis.

Source: communiqué de presse du Conseil fédéral du 27 juin 2018



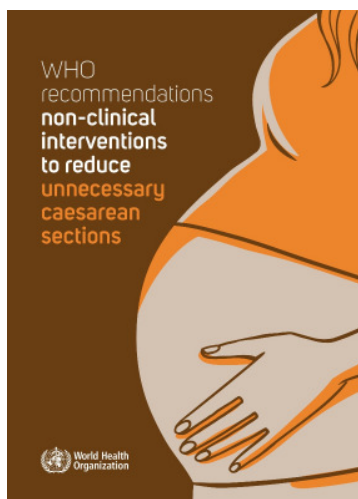
Marianne Luder-Jufer fête ses dix ans à la FSSF

En 2008, Marianne Luder-Jufer a commencé son travail à la FSSF en tant que représentante de l'éducation pour la Suisse alémanique. Depuis, le paysage éducatif a beaucoup changé. Toutefois, hier comme aujourd'hui, cela n'a jamais été pour Marianne Luder-Jufer un obstacle mais une stimulation: elle garde le cap et conçoit toujours de nouveaux concepts pour des opportunités intéressantes de formation initiale et continue. La FSSF remercie Marianne Luder-Jufer pour ses nombreuses années de dévouement, la félicite chaleureusement pour son dixième anniversaire et lui souhaite encore pour l'avenir beaucoup de joie au travail.

e-log: saisie de toutes les activités de formation jusqu'à fin janvier 2019

Le 1^{er} février 2019, les certificats pour les points e-log seront générés automatiquement par le système. Il est donc recommandé d'inscrire vos cours de

formation continue dans le portfolio e-log au plus tard à la fin janvier 2019, faute de quoi ils ne figureront pas sur le certificat 2018.



Nouvelles recommandations de l'OMS pour une diminution du taux mondial de césariennes

A l'occasion du dernier congrès de la Fédération internationale de gynécologie obstétrique (FIGO) qui s'est tenu en octobre dernier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dénoncé la pratique abusive des césariennes à travers le monde et publié des recommandations visant à en limiter le recours. Elle s'appuie sur une série d'articles publiée par le Lancet montrant que le taux mondial de césariennes a presque doublé en 15 ans (21 % en 2015 contre 12 % en 2000) et ce sans bénéfice significatif pour la santé des femmes ou des bébés.

Recommandations sur www.who.int

Série d'études sur www.thelancet.com

Prise de position de la FIGO en anglais sur www.figo.org

Recommandations de l'OMS (2018) sur les soins intrapartum pour une expérience positive de

l'accouchement sur apps.who.int

Résumé en français sur www.who.int

Questionnaire BFH: être en conflit avec sa conscience

L'an dernier, la Haute école bernoise Santé (BFH) a réalisé une importante enquête sur les problèmes de conscience et de compétences que les sages-femmes rencontrent dans leur activité quotidienne. 280 sages-femmes et étudiant·e·s sages-femmes ont pris part à l'enquête. Les résultats, publiés récemment dans le *Journal of Health Psychology*, peuvent être demandés à stephan.oelhafen@bfh.ch

Oelhafen, S. & Cignacco, E. (2018). Moral distress and moral competences in midwifery: A latent variable approach. *Journal of Health Psychology*, Advance online publication. doi:10.1177/1359105318794842



A voir au cinéma #Female Pleasure

Cinq femmes courageuses, intelligentes et déterminées sont au centre du documentaire #Female Pleasure de Barbara Miller. Elles brisent le tabou du silence et de la honte que la société ou les communautés religieuses et leurs structures archaïques et patriarcales leur

imposent. Avec une énergie positive à toute épreuve, et de toutes leurs forces, Deborah Feldman, Leyla Hussein, Rokudenashiko, Doris Wagner et Vithika Yadav plaident pour la libération sexuelle et l'autodétermination des femmes, par-delà toute norme et barrière sociétale et religieuse. *#Female Pleasure* est un film qui démontre l'universalité des mécanismes qui, franchissant les limites culturelles et religieuses des sociétés quelles qu'elles soient, déterminent aujourd'hui encore la situation des femmes. Les cinq protagonistes montrent comment le courage, l'énergie et la joie de vivre permettent de changer les structures existantes. Le film est à l'affiche depuis le 15 novembre 2018 en Suisse alémanique et sortira en Suisse romande en mars 2019.

Plus d'informations



Un grand merci au sponsor

Pampers

Pampers est un sponsor de longue date de la FSSF et la Fédération l'en remercie

chaleureusement!

www.pampers.com



Contact

Fédération suisse des sages-femmes

Rosenweg 25 C, 3007 Berne

T +41 (0)31 332 63 40

info@hebamme.ch

www.sage-femme.ch

www.recherche-sage-femme.ch

Lundi au jeudi:

8.30–12.00 / 13.30–16.30

[Paramètres de la newsletter](#)

[Personnaliser le compte utilisateur](#) / [Annuler](#)

© 2018 Schweizerischer Hebammenverband